

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 Avril 2026 - Délibération n° 2026/04/01

Objet : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, Commune de Sardent sur la convocation en date du 1^{er} Avril 2026, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

PACAUD Patrick – LUINAUD Christophe – LAURENT Béatrice – BOISSIER Daniel – LANZ Florence – CHAUSSECOURTE Jean-Philippe – GUILLERAY Catherine – SIMON-CHAUTEMPS Franck – CAMUS Didier – FAYETTE Laurent – DUBOIS Jean-Michel – CRISAN Petronela – AGRIR Isabelle – MONDY Thomas – SUCHAUD Michelle – SANTANA Antonio – DENOYER Mireille – MALINAS Charles – SCARAMUCCI Thierry – VALLAEYS Gaël – BARTHOUX Olivier – PAROUTY Sylvain – MARIETTE Myriam – MARIE Patrick – BERTELOOT Dominique – LACOUR Marie-Émilie – FERRAND Marc – MAFAITY Gilles – CATHELOT Guy – LOPEZ Alfred – BUYS Anthony – CHABASSIER Emmanuelle – DULERY Sonia – TEILLARD Pascal – PETIT-COULAUD Bastien – DURUDAUD Sabine – PRADEAU Carine – ROYÈRE Joël – POITOU Delphine – LAINÉ Joël – BOUSSAT Nicolas – MONTHIEUX David – DELCLAUX François – DERIEUX Nicolas – PAMIÈS Jean-Michel – TRONCHE Frédéric – PETETOT Charlie – CUQUEMELLE Jean-François – BREDIER Thibault – BURGUN Frédéric – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – ANGELINI Patricia – CHÉZEAUD Françoise – CONCHON Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés :

ESCOUBEYROU Luc – BARLET Dominique – DENIS Jean-Claude – MALIVERT Jacques – PARAYRE Régis – LAROCHE Michel – TROUSSET Patrick

Pouvoirs :

1. M. ESCOUBEYROU Luc donne pouvoir à M. VALLAEYS Gaël
2. M. DENIS Jean-Claude donne pouvoir à M. DUBOIS Jean-Michel
3. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à M. LAINÉ Joël
4. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à M. PETIT-COULAUD Bastien
5. M. TROUSSET Patrick donne pouvoir à M. FERRAND Marc

Suppléances :

M. CAMUS Didier remplace M. BARLET Dominique

Président de séance : M. Michel CONCHON

Secrétaire de séance : M. Thomas MONDY

Assesseurs : Mme Delphine POITOU et M. Frédéric BURGUN

Vu l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), par renvoi à l'article L.2122-7 du Même code.

Monsieur Michel CONCHON, Président de séance en tant que doyen d'âge de l'Assemblée, invite les candidats à se déclarer.

Madame Martine LAPORTE et Monsieur Dominique BERTELOOT sont candidats à la Présidence de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

Scrutin secret

En exercice	Présents	Votants		
64	62	62		
Martine LAPORTE	Dominique BERTELOOT	Abstentions	Blanc	Nul
34	25	0	1	2

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité absolue, décide de :

- ☉ Élire Madame Martine LAPORTE Présidente de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest pour le mandat 2026-2032

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
 Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
 Martine LAPORTE